

Modalités de prise en compte du handicap

- Accueil des personnes sourdes et malentendantes en session spécifique, présence en tant que de besoin d'un interprète en langues des signes
- Pour tous les autres handicaps physiques ou psychiques nécessitant un aménagement spécifique du véhicule auto-école, orientation vers les auto-école adaptés (AUTO-ECOLE OXYBEL/ OUALLI/ PATRICK)